



Déclaration d'intention conjointe sur REDD+ dans le BASSIN du CONGO

Entre les Pays d'Afrique centrale et les Pays partenaires

Pays de la COMIFAC



Burundi



Cameroon



**République
Centrafricaine**



Tchad



**République démocratique
du Congo**



**République du
Congo**



Rwanda

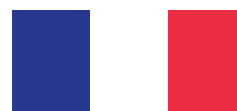
Pays Partenaires



Australie



Canada



France



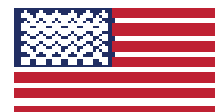
Allemagne



Norvège



Royaume-Uni



États-Unis



**Commission
européenne**

Pourquoi encore une déclaration?

- La Déclaration est partie du constat que malgré que la forêt de l'Afrique Centrale est la 2^{me} plus grande du monde:
 - REDD+: Un certain retard dans la région par rapport aux autres bassins forestiers
 - Il semble y avoir une certaine réticence des investisseurs publics et privés d'investir dans le Bassin du Congo
- Comment augmenter la visibilité de la forêt du BC au niveau international? Comment rendre la région plus attractive pour les investisseurs?

Objectifs

Accélérer et renforcer la mise en œuvre
de REDD+ dans la région

- Pour stabiliser le couvert forestier et réduire les émissions de carbone en tenant compte des besoins de développement dans la région ;
- A travers une collaboration ambitieuse, pragmatique et étroite via le soutien politique et la mobilisation accrue des ressources financières et techniques

Intentions (1/2)

Du côté des pays de l'Afrique Centrale

1. développer des politiques, stratégies et programmes de développement durable (économie verte, « sobres » en carbone) pour tous les secteurs-clés
2. développer des stratégies REDD+ qui ciblent les principales causes de la déforestation
3. renforcer la gouvernance forestière à travers le respect des normes internationales fiduciaires, sociales et environnementales
4. assurer la participation pleine et réelle des parties prenantes concernées

(suite)

5. poursuivre l'aménagement du territoire et le zonage;
6. renforcer les capacités;
7. établir des systèmes de suivi et de mesure, de notification et de vérification (MNV)
8. utiliser les mécanismes existants pour estimer les ressources nécessaires pour atteindre ces objectifs

Intentions (2/2)

Du côté des pays partenaires

1. augmenter progressivement le niveau global de l'aide technique et financière d'une façon transparente, durable, prévisible et axée sur les résultats et compatible avec le budget national;
2. travailler tant au niveau régional que national en s'appuyant sur les relations multilatérales et bilatérales existantes
3. Fournir un soutien effectif, efficace et de mieux en mieux coordonné, en mobilisant les avantages comparatifs de chaque pays donateur

Quel suivi?

«16. ... nous soulignons notre détermination à prendre des mesures conformes à cette Déclaration... et à évaluer régulièrement nos efforts lors des rencontres établies telles que celles du PFBC et de la Conférence des Parties à la CCNUCC, afin de maintenir le niveau d'élan politique nécessaire pour assurer le succès de nos efforts communs. »

« 17. Nous avons l'intention d'assurer le suivi de cette déclaration conjointe dès début 2012 pour concrétiser nos intentions en actions... »

Concrètement...?

- Les pays partenaires
 - Comment renforcer l'aide financière et technique
 - Soutien plus transparent et mieux coordonné
- Les pays de l'Afrique centrale
 - Stratégies de développement durable, de REDD+
 - Gouvernance
 - Participation, renforcement des capacités
 - MNV, aménagement du territoire, zonage

Le rôle du PFBC

- Le PFBC pourrait être un lieu de rencontre, de dialogue, de réflexion sur les éléments du suivi de la Déclaration
 - Comment rendre l'appui existant plus efficace et mieux coordonné?
 - Quels sont les blocages actuels qui empêchent les investissements dans la REDD+ dans la région?
 - Chantiers techniques: Aménagement du territoire, zonage, droits de propriété (tenure des terres)